

Le fils de Sa Seigneurie : [suite]

Autor(en): **Villemard, Adolphe**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **51 (1913)**

Heft 42

PDF erstellt am: **15.05.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-209876>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

AU BON VIEUX TEMPS

MERCREDI 1^{er} décembre 1784, lisons-nous dans les *Annales fribourgeoises*, on a condamné à mort deux femmes, Babellet Roggou et Marie Zaquar d'Avri. Donc samedi on a présenté les deux au Conseil des Deux-Cents (à Fribourg); elles furent condamnées d'avoir la tête tranchée. La Roggouna, accompagnée des Révérends Pères Capucins, a été bien résolue, mais par contre la Zaquardat, on ne pouvait la résoudre. Etant donc sorti avec les deux hors de la porte des Etangs, il arriva qu'un certain Joseph Sudan, élevé à l'hôpital, cordonnier, demi-fou, a demandé la Marie Zaquardat en mariage, ce qui a occasionné un long retard pour l'exécution. On est cependant monté jusque près de la potence avec elle, et on a attendu une réponse du Sénat de ce qui était arrivé. Après longtemps attendre, on conduisit la Zaquardat jusqu'à la rue du Guintzet et on fit monter la Roggounat qu'on avait laissée à la chapelle de miséricorde, et on lui trancha la tête. On fit descendre la Zaquardat et on l'amena jusqu'à l'hôpital pour attendre la décision des Deux-Cents, qu'on a tenu après midi pour savoir si on la donnerait en mariage à cet homme ou non. Sur les 4 à 5 heures du soir, la sentence des Deux-Cents fut qu'elle devait mourir. Mais comme c'était trop tard, et la nuit commençait, on l'a gardée jusqu'au mardi 7 décembre, quoique tout était prêt ce même soir pour sortir et la conduire au supplice. On l'a consolée tant qu'il était possible, mais on n'a rien pu gagner sur elle : les prêtres, religieux, ont pris tous les moyens et peines possibles pour la résoudre, on a peu gagné. Enfin mardi, à 9 heures du matin, on l'a conduite de l'hôpital à l'échafaud où elle a crié jusqu'au moment où la tête lui est tombée, ne pouvant se résoudre à mourir. Elle mourut ainsi; que Dieu lui fasse miséricorde.»

Les *Annales* ne disent pas quel était le crime de ces malheureuses.

La marguerite.

Une lettre : il m'aime!
Une bague : un peu.
Un bracelet : beaucoup.
Un collier : passionnément.
Un bouquet : pas du tout!

LE FILS DE SA SEIGNEURIE

II

Jules s'arrangea de façon à rencontrer le fils de Sa Seigneurie. Il l'aborda respectueusement, chapeau bas, mais le regard fier et résolu.

— Monsieur, dit-il, je ne pense pas qu'il soit dans vos intentions d'épouser Fanchette Pittet, la fille du meunier des Vibrettes? Si c'était là votre idée, vous seriez assez aimable pour le dire, et je me retirerais, ne pouvant lutter avec vous... Si ce n'est pas le cas, je vous prierais de vous retirer vous-même, car j'aime la Fanchette et j'ai l'intention de la demander en mariage... C'est une honnête fille, et...

— Mein Gott! Une honnête fille! Bersonn il tit le contraire... Fous être pïen fier!... C'ètré pas permis de parler aux filles des meuniers?

— Pas à toutes, Monsieur... et je ne permets pas qu'on parle à celle-ci sur un certain ton...

— Le fils du bailli beut parler à qui il feut... et sur dous les dons..., monsieur le paysan. Nous gommander, vous opéir... Moi, faire ce qui me plaît... Si vous pas gontent, c'est le même chose...

— C'est ce qu'on verra, monsieur, dit sèchement Jules... Tenez-vous pour averti.

— Si fous menacer, je fous fais mettre en prison, monsieur le paysan... Il y a de la place pour fous dans les gachots...

Jules tourna les talons, rageur. Ce grand garçon l'exaspérait avec son sourire et ses airs vainqueurs. Pourtant il ne lui paraissait pas méchant, ni perfide, encore moins vicieux. Au contraire, il y avait dans ses yeux de Berne quelque chose de doux, de franc

et de lumineux. Jules se mordit les lèvres; il avait parlé trop net et trop sec, compromettant la situation au lieu de l'éclaircir. Ces patriciens, après tout, étaient les maîtres et, quoi qu'on en dise, il y a un ton, un diapason sur lequel il faut accorder sa chanson. La raideur et l'arrogance sont le fait de Messieurs de Berne, c'est leur spécialité héréditaire.

Il se gratta la tête, une souffrance au cœur. Impossible de réparer cet accroc, d'aborder encore le fils offensé de Sa Seigneurie. Jules perdit l'appétit et le sommeil, se cacha, ne pouvant supporter sans mourir la vue de Fanchette.

Mais, on le sait, au Pays de Vaud comme ailleurs, les petits événements décident parfois de grandes choses. Il y a d'ailleurs une Providence pour les fils de baillis et pour les amoureux, comme on le verra par ce qui suit.

La rivière, dont le ruisseau du moulin Pittet n'était qu'un diminutif, un fils minuscule, était riche en truites. Chacun aimait les truites, déjà en ces temps reculés, mais chacun ne pouvait les pêcher, ni les capturer à son gré, dans ce siècle d'interdictions et de lois tracassières. Toujours est-il que le bailli avait seul le droit de s'approvisionner de truites en un certain endroit du courant, le meilleur, mais aussi le plus profond et le plus périlleux, dit le Creux de l'Enfer.

Là, ne vous déplaie, on pouvait bellement se noyer et d'aucuns y avaient trouvé la mort, en pêché de braconnage ou même sans pêché du tout.

Le fils de Sa Seigneurie aimait fort à capturer le poisson dans le bien baillival. Nous devons à la vérité de dire que Jules Bosson, notre amoureux transi, s'y rendait parfois, comme plus d'un, dans l'intention de capter *au vol* ou autrement l'une de ces friandes proies à la chair rose remontant le courant, sautant ou se prélassant mollement dans l'eau profonde et limpide du vaste vivier.

Or, un jour, le hasard, ou plutôt autre chose, voulut que Jules passât dans le voisinage du Creux de l'Enfer. Il entendit des cris inarticulés, bientôt suivis d'appels au secours, de cris de détresse, tout cela dans une langue intermédiaire entre celle de Voltaire et de Leurs Excellences de Berne.

Il pressa le pas, il avait reconnu la voix. Il arriva sur les lieux, écarta les branches et vit une chose vraiment tragique et lamentable.

Le fils de Sa Seigneurie, son rival pour tout dire, son ennemi, se débattait dans l'eau, étendant vainement un bras vers un secours absent. Comment avait-il perdu pied, lui, le jeune homme à la cheville vigoureuse? Ne savait-il pas nager? Car on pouvait nager dans le Creux de l'Enfer et c'était même là le seul moyen de n'y point laisser sa vie.

Au secours! Au secours! criaient le Bernois, dont les forces s'épuisaient et dont la voix s'affaiblissait à chaque plainte.

— Tonnerre! fit notre Jules. C'est ce qui s'appelle arriver au bon moment. Mais, c'est mon Bernois du diable... Il m'en a fait de toutes les couleurs... Un autre que moi le laisserait dedans... Mais on est des chrétiens... et on ne laisse pas ainsi périr un homme, même s'il vous en a fait... Nom de nom, il ne sera pas dit que Jules Bosson aura laissé son prochain dans cet état...

— Au secours, mein Gott! fit la voix désespérée, comme dans un râle...

— Tu as de la chance que Jules Bosson aime la truite, mon gaillard, murmura l'amoureux de Fanchette en ôtant ses chaussures et sa blouse... On y va, monsieur de Mützberg, on y va! Tâchez seulement de vous tenir!...

Et notre Jules piqua une tête, arriva au Bernois déjà aux trois quarts privé de sentiment, le saisit. Il se débattait, résistait.

— C'est vous... le paysan... Tu feux me noyer... te fenger...

D'une poussée énergique, se démenant et nageant, Jules ramena le Bernois sur la berge. Il était temps, une pâleur livide couvrait déjà ses traits; il rendit de l'eau avec abondance. Jules le frotta, le secoua, lui rendit le sentiment. Il ouvrit les yeux...

— Fous... vous... vous être prave et tigne homme... Touchez-moi la main... Moi, je être mauvais pour fous... Je regrette... Je chure tant Dieu que chameis plus je tirai un mot ni regarierai le fille tu meunier... Ah! ce fille, il être heureux d'afoir un mari comme fous... Prave, digne homme...

— Ne vous agitez pas, monsieur, dit Jules tout ému de cet accent de reconnaissance sincère. N'en dites pas plus long, vous êtes faible... Je crois en

vosre parole, un noble n'en a pas deux... Ne parlez à personne de ce qui s'est passé, ça n'en vaut pas la peine...

— Pas le peine?... Che fouterais pïen foir...

— Et le fils de Sa Seigneurie s'évanouit...

Jules héla un paysan qui courut au château chercher du secours. Il resta auprès de son Bernois, le frottant, le traitant comme il put. Bientôt des voix alarmées retentirent, celles du bailli, de la baillive, du médecin et des domestiques.

Alors, Jules s'éclipsa.

La suite, on la devine. Sa Seigneurie le bailli ne fut pas ingrate; elle tenait à témoigner sa reconnaissance à celui qui avait conservé la précieuse vie de son unique héritier. Sa Seigneurie voulait manifester sa gratitude sous la forme d'un don en écus sonnants. Mais Jules se défendait, se démenait en brave garçon qu'il était, répétant qu'il n'avait rien fait d'extraordinaire, que chacun à sa place eût agi comme lui.

— Puisqu'ils veulent l'en donner, tonnerre! disait le père Bosson, en vieil avaré qu'il était, accepte donc! L'argent, c'est toujours bon à prendre et ils en ont assez.

Mais Jules se raidissait.

Il être gomme cela, dit le jeune Wilhelm. C'est un tout prafe... Mon père, mettez tout cet archent dans le taplier du fille tu meunier qui est paufre... Alors le père de ce prafe carson, foyant cet archent, ne sera plus contre le mariache.

Ainsi fut. Sa Seigneurie et Madame la Baillive se rendirent au moulin et versèrent, au sens propre, la grosse somme en or dans le tablier de Fanchette, rouge et les yeux pleins de larmes de reconnaissance, car c'était bien son Jules et rien que son Jules qu'elle aimait par dessus tout.

— La Fanchette du meunier est une brave et honnête fille, disait le père Bosson. Je l'ai toujours dit. Et son bonhomme de père est un brave homme... Maintenant que cette Fanchette a des œufs dans son tablier, ce n'est pas moi qui te contredirai, Jules... Tu peux aller la chercher... Même que je serai heureux de voir par là cette jeunesse... Après tout, Jules, tu as du bonheur, oui, ma fi!...

ADOLPHE VILLEMARD.

Alors?... — M. Y. est grand amateur de chiens; il en possède cinq ou six. Un de ses amis vient le voir :

— Mâtin! dit ce dernier, tu as là de bien beaux chiens.

— En effet.

— Mais ils doivent bien de temps en temps te donner quelques puces?

— Non, au contraire.

Regrets. — Lorsque je me suis mariée — disait madame X... — j'étais du matin au soir aux genoux de mon mari. Mon adoration était sans bornes, je l'aurais mangé...

— Et maintenant? — demande son amie d'un air narquois.

— Maintenant?... Maintenant, je regrette de ne pas l'avoir fait!...

DANS L'ASCENSEUR

C'ÉTAIT pas plus tard que la semaine dernière, à Stockholm.

Je faisais mon voyage de noce.

Nous logions, ma femme et moi, à l'hôtel du *Pôle boréal*. Un peu lasse ce soir-là, Yvonne — c'est le nom de ma chère petite épouse — s'était retirée, aussitôt notre dinette achevée, dans son appartement.

L'adorable créature m'ayant accordé une flânerie d'une heure ou deux, j'avais entrepris une rapide excursion à travers la ville, histoire de me mettre au courant des us et coutumes de sa sympathique population.

Très curieux, Stockholm. Il y a des rues, des maisons, des tramways, des hommes, des femmes, des enfants, des messieurs qui fument, d'autres qui ne fument pas, des petits bateaux qui vont sur l'eau.

Ça sort vraiment de la banalité!

Retré à l'hôtel, vous pensez bien que je me